

La Série Judiciaire de Cassou :

Ma « série judiciaire » est un hommage spontané au monde du droit, mais plus largement à l'humain. Là où Honoré Daumier — dont j'admire profondément l'oeuvre éternelle — peignait une classe sociale, et avec quelle éloquence, je peins des humains qui se trouvent être avocats.

L'esprit de mon travail, c'est une « tendre ironie », une espièglerie qui exclut toute méchanceté gratuite, tout ricanement. J'aime y voir un clin d'œil complice, un miroir tendu, une invitation lancée aux juristes pour qu'ils s'amusent de leurs propres travers qui sont aussi les nôtres. Le propre de mon travail est peut-être la couleur, la vivacité, les facéties dans cet univers traditionnellement perçu comme rigide. Et aussi sans doute de faire de temps en temps le lien entre dessin de presse et peinture.

"Mon plus grand souhait est d'offrir joie, humour, couleurs et folie à travers mes toiles, de révéler cette étincelle de vie, d'attention, d'intelligence, de sympathie et d'amour de tout ce qui vit pour tout ce qui vit, dans le fond."

Art, Droit & Humour ou la " série judiciaire": 23 expositions européennes

À ce jour, ma série judiciaire compte 23 expositions au cœur même de palais de justice européens. Savoir que les professionnels de la justice partagent mon humour et accueillent mon regard artistique au sein de leur propre institution me touche profondément.

L'énigme des dinosaures

Loin d'être sinistres, ces créatures apportent une touche de fraîcheur, de folie et d'humour dans les tribunaux. Pour être tout à fait honnête, je ne sais pas moi-même comment ni pourquoi ils sont entrés par effraction dans ma peinture. Peut-être symbolisent-ils cette force brute, immuable et immature que l'on prête parfois à l'institution ? Ou peut-être incarnent-ils, comme je le soupçonne, le caractère désuet et obsolète du langage juridique?

Le dialogue avec Jean de La Fontaine

C'est précisément par le prisme du droit que je suis revenue à Jean de La Fontaine. Ayant lui-même étudié le droit, le fabuliste a mis en scène son expertise dans plusieurs textes célèbres, souvent qualifiés de « **fables juridiques** ». J'ai pris un immense plaisir à interpréter visuellement en les intégrant dans ma série judiciaire ces récits universels, parmi lesquels :

- **Le Loup et l'Agneau** (la raison du plus fort)
- **Le Chat, la Belette et le petit Lapin** (l'arbitrage cruel)
- **L'Huître et les Plaideurs** (les frais de justice exorbitants)
- **L'Âne portant des Reliques** (la vanité du pouvoir)